

Appui financier de la Ville de Paris au projet de structuration de la filière de pré-collecte des déchets ménagers dans cinq arrondissements de Brazzaville et de sensibilisation des usagers.



Ville de Paris (Mairie de Paris) (75) - 2 268 265 habitants (2013)
 Ville de Brazzaville, Congo - 1 567 236 habitants (2015)

Contacts Ville de Paris :

Etienne BEURIER / etienne.beurier@paris.fr
 Yann BHOGAL / yann.bhokal@paris.fr

Contacts GRET :

Marie GUILLAUME / guillaume@gret.org (contact au Congo)
 Bénédicte CHATEAU / chateau@gret.org (contact au siège)



Opérateur de pré-collecte à Brazzaville

©GRET 2014

Contexte

Les cinq ans de guerre interafricaine (1998-2002) ont stoppé toute vie associative au Congo. Le Gret intervient depuis 2001, dans les quartiers de Brazzaville afin d'aider à la structuration de la société civile dans diverses thématiques.

Lancement du projet

Dans la ville de Brazzaville plus de 300 Opérateurs de Pré-Collecte ont été identifiés, le taux de couverture estimé en service de pré-collecte est de l'ordre de 29 %. Certains exercent cette profession depuis plus de 10 ans, d'autres sont apparus récemment suite au départ d'un grand nombre d'opérateurs du pays voisin et ont investi dans des systèmes de transport modernes. Les arrondissements centraux et péri-centraux sont couverts, bien que des disparités en termes de couverture au niveau des quartiers existent. En revanche, le service est quasiment inexistant dans les arrondissements périphériques. Le nombre insuffisant de sites de transfert engendre la présence plus ou moins tolérée de nombreux dépôts sauvages, notamment dans des ravins et sur les berges de cours d'eau, à proximité des habitations. Le Gret entend accompagner des dynamiques d'organisation du secteur en soutenant les opérateurs à être plus reconnus et visibles.

L'objectif final est d'organiser et structurer le service de pré-collecte dans 5 des 9 arrondissements d'intervention. Cela sera permis notamment grâce à la délivrance d'autorisations par les Mairies aux Opérateurs de Pré-collecte et adossés à un cahier des charges afin d'assurer un service de qualité et ainsi permettre une meilleure gestion des déchets.

Relations entre les deux collectivités

La Ville de Paris assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la Ville de Brazzaville visant un renforcement de capacités et apporte un soutien technique au projet de sensibilisation de 300 ménages mené par le GRET.

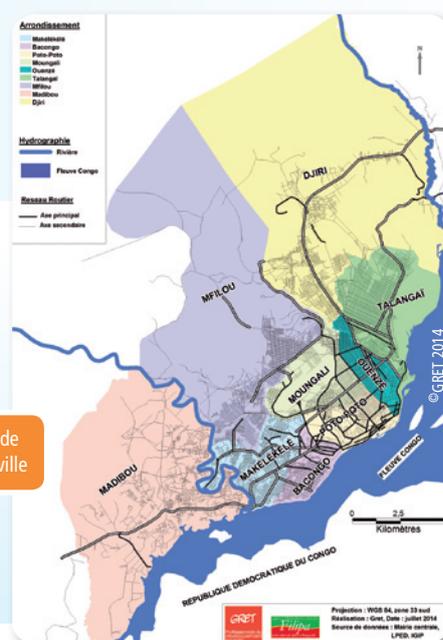
Collectivité étrangère

Situation géographique :

Afrique centrale - Congo - capitale Brazzaville

Particularités :

République démocratique.



Carte de Brazzaville

©GRET 2014

Projets dans les déchets

Description du projet mené

Brazzaville, compte aujourd'hui plus d'1,5 millions d'habitants. L'accroissement de la population s'accompagne d'une augmentation des quantités de déchets produits, souvent déposés dans des dépotoirs et des décharges au cœur de la ville.

Les pratiques des habitants pour évacuer leurs déchets varient en fonction des arrondissements. Certains habitants ont recours à des opérateurs de pré-collecte, ramassant les déchets chez les usagers du service et en transportant de faibles volumes (inférieur 5 m³) dans des sites de dépôt. Ils sont de type associatif, entreprises ou encore individuels et informels. Les opérateurs de pré-collecte parcourent de longues distances, avec parfois des moyens rudimentaires de transport. Les neuf Mairies d'arrondissement de la ville et la Mairie Centrale se partagent les responsabilités en matière d'assainissement. Peu d'opérateurs de pré-collecte sont reconnus et autorisés par les autorités, rendant difficile le suivi et contrôle des activités.

Face à ces différentes problématiques, le projet global vise à intervenir en appui aux différents acteurs, pour proposer un service de pré-collecte de qualité, adapté aux différentes spécificités de Brazzaville. Le projet interviendra des usagers aux opérateurs de pré-collecte, sans oublier les autorités locales, garantes de la qualité du service de pré-collecte. Le projet, de 36 mois, interviendra dans les arrondissements de Talangai, Ouénzé, MOUNGALI et Makélékélé. Il sera mené en synergie avec d'autres projets existants, qui proposeront des solutions pour le dépôt des déchets.

En articulation avec ce projet, la Ville de Paris accompagne la Ville de Brazzaville dans la structuration de la pré-collecte et la valorisation de ses déchets. Elle accompagne la formation des formateurs et délègue également une action de sensibilisation au GRET, très impliquée sur le terrain.

Les principales étapes du projet

- Des espaces de concertation et de dialogue entre les différents acteurs seront mis en place dès le démarrage du projet ;
- Un diagnostic sera réalisé à l'échelle de la ville sur la pré-collecte et sera approfondi dans cinq arrondissements d'intervention ;
- La faisabilité de solutions techniques, économiques, financières, organisationnelles sera étudiée ;
- Des outils de contractualisation et de regroupement seront proposés puis choisis par les acteurs ;
- Les différents outils seront testés dans des zones aux caractéristiques variées ;
- Des enseignements seront tirés, les outils seront améliorés et déployés dans l'ensemble des cinq arrondissements d'intervention ;
- Tout au long du projet, les différents acteurs seront appuyés dans l'accomplissement de leur rôles et responsabilités. Un système de SIG sera mis en place.

Objectifs du projet

- Améliorer les conditions de vie des habitants de Brazzaville en diminuant les dépôts sauvages ;
- Appuyer la structuration, le regroupement et l'amélioration des conditions de travail des opérateurs de pré-collecte pour qu'ils rendent un service efficient ;
- Renforcer le processus de coordination, de suivi et de contrôle par les autorités locales du service de pré-collecte ;

Résultats attendus

- Identifier les opérateurs de pré-collecte, regroupés et reconnus par les mairies ;
- Signer des outils de contractualisation avec la commune clarifiant les droits, rôles ; responsabilités de chacun ;
- Renforcer les opérateurs de pré-collecte, ainsi que leur équiper et accompagner ;
- Inciter les populations à s'abonner au service des opérateurs de pré-collecte ; renforcer les collectifs d'opérateurs dans leur démarche commerciale de développement du service ;
- Capitaliser et diffuser les outils, renforcer les mairies dans le suivi et la mise en place de ces outils.

Évaluation de la coopération

Il n'a pas eu d'évaluation à ce jour, les travaux ont débuté en juillet 2014 et devraient être achevés en juin 2016.

Partenariats, financements

Partenaires et leurs contributions

AFD (Agence Française de Développement) via DGGT (Etat du Congo) : 650 000€
Mairie de Paris : 58 185€

Financements

Budget total de 708 185 euros



Un dépotoir dans Brazzaville, où des opérateurs de pré-collecte viennent déposer les déchets et où du tri est réalisé

Coopération Nantes Métropole - Dschang (Cameroun) sur le projet MaGeTV (Maîtrise de la gestion, du traitement et de valorisation des déchets solides municipaux) avec le soutien des associations ERA Cameroun et Gevalor (France)

Fiche
exemple

Nantes Métropole (44) - 590 000 habitants

Commune de Dschang, Cameroun - 130 000 habitants

Contact Commune de Dschang :

Barthélémy Ndongson / communededschang@yahoo.fr

Contact Nantes Métropole :

Antoine LONGET / antoine.longet@nantesmetropole.fr

Contacts Gevalor :

Julien GARNIER / julien.garnier@gevalor.org (Contact au Cameroun)

Gaia LUDINGTON / gaia.ludington@gevalor.org (Contact au siège)



Collecte et tri
des déchets
à Dschang

Contexte

Ce projet est le fruit de partenariats noués par la Commune de Dschang d'une part avec Nantes Métropole sur l'amélioration intégrée de l'hygiène publique, et d'autre part avec les associations ERA Cameroun et Gevalor sur la valorisation des déchets par compostage. Depuis 2006, via sa coopération avec Nantes Métropole, Dschang prend en charge progressivement ses compétences d'hygiène publique. L'emploi par la Commune de personnels de qualité lui permet de réaliser des investissements, mais aussi de créer des structures de gestion et de trouver les moyens de mener sa politique : Dschang a ainsi mobilisé des partenaires et obtenu un soutien européen pour structurer une filière pérenne de production et de vente de compost.

Réciproquement, la coopération avec Dschang illustre les enjeux de l'action du personnel et des associations nantais. Elle témoigne également du lien entre la citoyenneté et la sobriété du service.

Lancement du projet

Ce projet, qui se déroulera de 2014 à 2018, est le prolongement d'actions antérieures, notamment : (1) la construction d'une décharge municipale et la formation de personnel en 2008, fruit du partenariat avec Nantes Métropole ; (2) un partenariat avec l'association camerounaise TOC-KEM depuis 2011 pour l'amélioration du service de collecte et de pré-collecte des déchets dans la ville et (3) le développement du compostage des déchets ménagers depuis 2010 dans un quartier de la ville, à l'initiative des associations ERA Cameroun, du CEFREPADE et de Gevalor.

Ce projet est centré sur le compostage des déchets collectés, mais vise également la réduction des déchets à la source, grâce à la promotion du compostage individuel.

En outre, il appuie la ville de Dschang dans l'évolution de son service de gestion des déchets, tant d'un point de vue technico-économique qu'institutionnel.

Relations entre les deux collectivités

Dschang et Nantes coopèrent depuis près de 20 ans.

Depuis 2012, avec le soutien de l'Etat Français et la Région des Pays de la Loire, Dschang et Nantes Métropole sont partenaires du programme de coopération quadripartite « DANK », avec également Kindia (Guinée) et l'Association des Maires de la Grand' Anse (AMAGA, Haïti). Ce programme vise à :

- Améliorer durablement le cadre et les conditions de vie des citoyens des collectivités partenaires.
- En partant du dialogue social pour élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques locales de services urbains (eau, assainissement, déchets, gestion des risques).
- En mettant en place des outils de bonne gouvernance et d'organisation du territoire.
- Et en tirant profit des croisements d'expérience des quatre partenaires.

Ce programme a donné les moyens à Dschang de définir sa politique de gestion des déchets, d'élaborer - avec ses ONG partenaires - et de promouvoir le programme soumis à l'Union Européenne, de confronter ses méthodes avec celles d'autres collectivités. Après avoir financé la première expérience de compostage pendant la période de soudure, il contribue au financement du programme européen et de l'équipe municipale qui le pilote.

Nantes Métropole s'implique financièrement et par la formation du personnel, via des échanges avec ses personnels, avec la commune de Kindia en Guinée et avec l'association nantaise Compostri.

Collectivité étrangère

Situation géographique :

Afrique centrale - Cameroun - Commune de Dschang

Particularités :

La Commune de Dschang réunit un noyau urbain et des quartiers ruraux éloignés. Le relief est accidenté ce qui présente des difficultés pour la collecte et le stockage final des déchets. L'ancrage agricole de cette ville est un facteur favorable au développement d'une initiative de compostage. La volonté municipale d'exercer ses compétences est un atout primordial pour la pérennité du programme.

Projets dans les déchets

Description du projet mené

Il s'agit pour la Commune de Dschang de renforcer son service de collecte et de compostage des déchets ménagers, afin d'améliorer les conditions d'hygiène et de santé des populations.

- Des outils de gestion (technique et financière) du service de collecte des déchets sont élaborés avec l'appui de Gevalor et d'ERA Cameroun. L'objectif est d'optimiser la collecte, grâce à un schéma directeur de collecte, à l'organisation du service et au suivi d'indicateurs de performance.

Les élus et personnels municipaux référents effectueront un voyage d'étude à Nantes Métropole, sur l'organisation du service de collecte et la gestion de matériel roulant. Des échanges d'expérience avec l'association nantaise Compostri, la commune de Kindia en Guinée et l'AMAGA en Haïti permettront d'alimenter leur réflexion pour un service intégré et pérenne.

La commune prévoit de créer une agence municipale de gestion des déchets.

- ERA Cameroun et Gevalor interviennent sur la valorisation des déchets organiques pour réduire les volumes mis en décharge : développement de deux unités de compostage, promotion du compostage familial dans les quartiers les plus éloignés, vente du compost aux agriculteurs. Seule la fraction non organique des déchets est mise en décharge, afin d'éviter la production de méthane et les coûts de transport. Cette réduction des émissions de gaz à effet de serre permettra à la Commune de Dschang d'inscrire le projet sur le marché volontaire du carbone.
- Le projet et les échanges permettront également d'explorer dans la ville de Dschang les opportunités de valorisation d'autres déchets - plastiques, électriques et électroniques par exemple. Il s'agit de renforcer la rentabilité de l'unité de valorisation des déchets de la ville, avec l'intégration de nouvelles filières ;
- La production de documents de capitalisation sur les outils et sur les résultats du projet permettra de partager cette expérience avec d'autres communes et d'autres organisations de la société civile du Cameroun et d'autres pays.

Résultats attendus

Les capacités de la commune à gérer le service de collecte des déchets municipaux seront améliorées durablement. Durant la durée du projet, 29 000 t de déchets seront traitées par compostage (dont 20% par du compostage familial) et plus de 5 200 t de compost seront produites et utilisées par des agriculteurs. A l'issue du projet, l'unité de valorisation des déchets de la ville de Dschang doit être pérenne financièrement.

Évaluation de la coopération

Une évaluation a été réalisée en 2014 sur le volet compostage, avant le démarrage de cette nouvelle phase de projet. Les recommandations portaient notamment sur la recherche d'une meilleure intégration de ce projet de valorisation dans le schéma global de gestion des déchets de la commune. C'est ce que permet cette nouvelle phase de projet en mettant davantage l'accent sur le renforcement de capacités des services communaux et sur la définition d'un schéma directeur de la gestion des déchets.

En 2014, la Commune, avec l'aide d'ERA a traité 1000 tonnes de déchets. L'objectif pour 2018 est d'atteindre 10 000 t/an et l'équilibre économique grâce notamment à la vente du compost, aux crédits carbone et à la participation municipale.

Partenariats, financements

Partenaires et leurs contributions

UE : 348 500 €

Nantes métropole : 21 200 €

Commune de Dschang : 30 000 €

AFD et FFEM : 70 500 €

Revenus de l'unité de valorisation : 219 800 €

Financements

690 000 €



Compostage à Dschang
Cameroun

Métropole de Lyon - Ouagadougou : Gestion des déchets, conseil, expertise, formation.



Métropole de Lyon (69) - 1 331 000 habitants (2011)
Ouagadougou, Burkina Faso - 1 626 950 habitants (2012)

Contacts Métropole de Lyon :

Philippe Di LORETO - Responsable du pôle coopération décentralisée à la Direction de l'attractivité et des relations internationales / pdiloreto@grandlyon.com
Louis-Edouard POUGET - Chargé de mission coopération à la Direction de la Propreté / lepouget@grandlyon.com

Contact ville d'Ouagadougou :

Adama ZERBO - Directeur des relations internationales / lezerbo@yahoo.fr



Sessions de formation de mécaniciens de bennes à ordures ménagères à Ouagadougou (mécaniciens de Ouagadougou, Porto Novo et Bamako)

Contexte

Relations entre les deux collectivités

Depuis 1994, suite à la rencontre entre un élu du Nord et un élu du Sud la Métropole de Lyon (ex Grand Lyon) et la ville de Ouagadougou au Burkina Faso ont établi un partenariat. Celui-ci se traduit par des conventions triennales entre les deux collectivités. Malgré les changements politiques, les actions de coopération se sont développées au fil de ces conventions de coopération.

Lancement de la coopération dans les déchets

La coopération a débuté en 1994 sur le volet déchets. Depuis, cette coopération s'est étendue à d'autres domaines (déchets, eau, Plan d'occupation des sols, agenda 21, éclairage public, police municipale, espaces verts, informatique, déplacements urbains).

Collectivité étrangère

Situation géographique :

Afrique de l'Ouest - Burkina Faso - région sahélienne - capitale Ouagadougou

Situation politique du pays :

Président de la République, assemblée et maires élus au suffrage universel.



Association de femmes triant et valorisant les déchets plastiques à Ouagadougou (tri par couleur et par matériaux, lavage manuel, broyat mécanique). Le broyat est vendu à des usines de moulage d'objets en plastiques.

Projets dans les déchets

Description des projets menés

- Accompagnement des services de la mairie de Ouagadougou pour la mise en exploitation et la gestion d'un centre de stockage de déchets ouvert en 2005 ;
- Organisation de sessions de formation de chauffeurs et mécaniciens de bennes à ordures ménagères sur place avec la participation d'autres villes (Bamako, Porto Novo,...) ;
- Participation au pilotage d'un projet financé par l'Union Européenne sur la valorisation des déchets (2009-2010-2011) ;
- Assistance à la mise en place d'unités de tri et de valorisation des déchets. (2012 - 2013 -2014) ;
- Organisation et animation, depuis 2003, de sessions de formation sur la gestion des déchets réunissant des agents des différentes collectivités partenaires de la Métropole de Lyon (Ouagadougou, Porto Novo, Bamako, Adis Abeba).

Difficultés rencontrées et solutions apportées

La multiplicité des acteurs et l'éloignement rendent la communication difficile, de même le turn over au sein des équipes au Nord et au Sud augmente les difficultés pour garantir la cohérence dans les actions et la continuité des projets. L'anticipation et l'implication de plusieurs acteurs sur chaque thème permet de limiter ces risques.

Résultats obtenus

Des échanges entre les communes partenaires :

- l'expérience acquise sur le développement du tri à Ouagadougou a servi à lancer une action similaire sur la commune de Porto Novo au Bénin,
- les agents en charge du nouveau centre de stockage de déchets à Porto Novo ont été formés à Ouagadougou.

De nouveaux emplois :

- 7 petites unités de tri en place ont permis de créer une centaine d'emplois sans augmenter la charge sur les finances communales.

Évaluation de la coopération

Une évaluation de la coopération entre le Grand Lyon et Ouagadougou a été réalisée en 2004 par l'association « Economie et Humanisme »

Une étude de capitalisation sur l'ensemble des coopérations du Grand Lyon a été réalisée en 2011 - 2012.

Suite prévue, pérennité des projets

Des actions de formation vont se poursuivre sur la gestion des déchets ainsi que sur l'entretien et la maintenance du parc poids lourds. Des projets d'extension du tri et de développement de nouvelles filières de valorisation sont également en cours avec pour chacun de ces projets, une recherche d'équilibres financiers.

Partenariats, financements

Financements

Le budget est de 450 000 € pour 3 ans, soit 150 000 € par an se répartissant pour l'ensemble des actions sur Ouagadougou entre 70 000 € par an de financement direct et 80 000 €/an de prestations en nature : missions d'experts, formation, accueil de stagiaire à Lyon, don de matériel, réparation de matériel.

Un co-financement du MAE (2013 - 2015) apporte 100 000 euros sur 3 ans soit 33 000 €/an.

Autres partenaires et leurs contributions

- MAE : co-financement
- AFD (Agence française de développement) : financement du projet de développement durable de Ouagadougou (PDDO) avec prise en charge d'un poste d'une volontaire internationale auprès du service de la mobilité urbaine de Ouagadougou.

Institutions contactées pour les projets menés

AFD, Union Européenne

Connaissance de coopérations menées par d'autres collectivités françaises avec la même collectivité étrangère

Bordeaux, Grenoble et Loudun ont une coopération avec Ouagadougou. Région Bretagne sur un projet de développement du compostage (Financement FICOL /AFD)



Association de femmes triant les déchets ménagers à Ouagadougou. Déchets provenant de la collecte en porte à porte chez les habitants (papiers/cartons, plastiques, déchets fermentescibles, sables et terres, métaux, récipients en verre non cassés, objets récupérables, refus de tri)

Coopération ville de Suresnes - Cap Haïtien sur la Gestion Intégrée des Déchets et de l'Environnement (projet GIDE)

Fiche
exemple

Mairie de Suresne (92) - 47 263 habitants

Mairie du Cap Haïtien - estimation de 600 000 habitants

Contacts mairie de Suresnes :

Christian DUPUY - Maire de Suresnes. Vice-Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

Jean-Louis TESTUD - Adjoint au Maire délégué aux Actions et Relations internationales, Coopération décentralisée

Valérie GAUDE DA SILVA - Service Relations Internationales / vgaude@ville-suresnes.fr

Contacts Mairie du Cap Haïtien :

Yvon Alteon - Maire

Frantzdy Jean - Directeur Général / jfrantzdy19@yahoo.fr



La vie dans les quartiers informels à côté des dépôts des déchets

Contexte

La ville de Suresnes accompagne la mairie du Cap Haïtien sur la problématique des déchets depuis 2003. Cette coopération s'inscrit dans une démarche d'accompagnement technique et de renforcement institutionnel pour permettre à la mairie du Cap Haïtien de s'approprier ses domaines de compétences et de devenir le chef d'orchestre sur son territoire. Plusieurs actions ont eu lieu entre les deux collectivités entre 2003 et 2011 : la formation aux acteurs locaux du Cap Haïtien sur la conduite de projets dans le domaine des déchets, une étude de pré-faisabilité d'un Plan Urbain de Gestion Intégrée des Déchets Solides et la conduite d'un diagnostic institutionnel des capacités de la Mairie du Cap Haïtien qui ont permis d'aboutir au lancement du projet GIDE (Gestion Intégrée des Déchets et de l'Environnement) en 2011.

Lancement du projet

Le projet GIDE (2011-2016) a pour objectif de réduire l'insalubrité, de créer des emplois et d'améliorer les conditions de vie de toute une population. Le projet sera porté par une intercommunalité, il permettra la création du 1er centre d'enfouissement technique aux normes internationales sur l'île et son fonctionnement sera financé, par l'usager, avec la création d'une redevance.

Relations entre les deux collectivités

Les villes de Suresnes et du Cap Haïtien sont engagées dans une coopération depuis 1998. L'accord de partenariat a été renouvelé en 2013 témoignant de la volonté des deux villes de promouvoir une meilleure connaissance mutuelle entre les populations, source de développement et d'ouverture pour chacun des territoires et de satisfaire à l'intérêt des deux communes pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Collectivité étrangère

Situation géographique :

Caraiibes-Île d'Haïti-département du Nord - Cap Haïtien.

Particularités :

Située à 275 kilomètres de la capitale, le Cap Haïtien représente, par sa population, la deuxième ville du pays après Port-au-Prince. Le phénomène massif d'exode a produit une croissance exponentielle de la population depuis les années 1950. La population du Cap Haïtien, estimée aujourd'hui à environ 600 000 personnes, aurait été multipliée par 20 en 60 ans.

Toutefois, disposant, d'un fort potentiel touristique, la ville constitue un pôle de développement du pays dans les stratégies de développement de l'Etat suite au séisme de 2010.



Collecte dans le centre ville
apport des déchets par les brouettiers

Projets dans les déchets

Description du projet mené

L'augmentation croissante de la population, un urbanisme non maîtrisé, la faiblesse des moyens techniques, humains et financiers de la commune rendent difficile la mise en place d'un circuit efficace et pérenne de gestion des déchets. Les moyens de la municipalité lui permettent de maintenir une relative propreté dans la ville historique. En revanche, autour du centre historique, constituée principalement d'habitats informels, les déchets sont omniprésents et servent de remblais sur la mangrove et le front de mer pour créer de nouvelles zones d'habitat, augmentant les conditions d'insalubrité et les risques sanitaires et écologiques. Les ravines, curées de façon occasionnelle, ne jouent pas leur rôle d'évacuation des eaux pluviales, les inondations deviennent structurelles lors des épisodes de pluie tropicale occasionnant de graves dégâts matériels et souvent des pertes humaines.

Le projet GIDE vise la mise en place d'un circuit de collecte pérenne et la construction d'un Centre d'enfouissement technique (CET) porté par une intercommunalité, initié par les Maires du Cap Haïtien, de Limonade et de Quartier Morin. La mairie du Cap Haïtien assurant la maîtrise d'ouvrage du projet, une enveloppe est dédiée au renforcement de ses capacités. La ville de Suresnes mobilise ses agents en appui-conseil sur cette composante autour de 3 axes : l'administration générale, la direction de la planification dont le service en charge de la propreté et la fiscalité pour permettre à la commune d'améliorer l'efficacité et les capacités de gestion des compétences communales de manière pérenne.

Difficultés rencontrées et solutions apportées

- L'absence d'un schéma directeur national pour l'organisation du traitement des déchets ;
- Le manque de cadres en mairie formés et de capacité financière endogène de la collectivité ;
- L'absence de sécurisation foncière pour les infrastructures à construire ;
- Une économie informelle existante à intégrer dans les parties prenantes du projet ;
- La création d'un service public à la population qui se doit d'être pérenne, intègre nécessairement le renforcement des capacités financières de la collectivité ;
- Les procédures et mesures d'atténuation des impacts des bailleurs de fonds qui ne sont pas toujours adaptées aux réalités locales notamment sur la prise en compte des activités informelles.

Résultats obtenus

L'appui de la ville de Suresnes a permis d'apporter des préconisations au projet permettant :

- de suivre les procédures liées aux appels d'offre,
- l'organisation régulière de tables sectorielles de concertation avec la société civile,
- la définition d'un modèle économique pour le financement de la collecte et du traitement des déchets,
- la modélisation pour la création d'une redevance basée sur la création d'un service public payé par l'utilisateur, soutenable pour les populations,
- la définition d'un modèle de gouvernance du traitement des déchets avec la création d'une structure intercommunale intégrant 3 communes,
- la validation du plan stratégique de collecte et traitement des déchets,
- l'élaboration d'un plan de communication et de sensibilisation auprès des populations,
- le recrutement depuis mai 2015 d'une personne en charge de l'animation du territoire et de la démocratie de proximité,
- une continuité dans le projet quelques soient les changements de Maires.

Suite prévue, pérennité des projets

- Les études d'aménagement des points de regroupement sont en phase de lancement pour une ouverture du CET au 2^{ème} semestre 2016. D'ici là, le dispositif opérationnel doit se mettre en place au sein des équipes du Cap nécessitant un accompagnement lié aux nouveaux métiers et nouvelles missions qui seront développés ;
- Les matrices budgétaires pour le calcul de la redevance intègrent les coûts d'amortissement des infrastructures permettant l'autonomie de la collectivité vis-à-vis des bailleurs internationaux pour le renouvellement futur des infrastructures et équipements ;
- En terme de projet inclusif, les informels qui vivent aujourd'hui sur, et des déchets, ont vocation à entrer dans le dispositif par un renforcement de leur compétence ;
- La recherche de financement complémentaire pour la création d'une plateforme de compostage ;
- Des contacts sont pris pour étudier la mise en place du 1% déchets.

Partenariats, financements

Financements

Projet GIDE :

- AFD : 3,4 millions €
 - Banque Interaméricaine de Développement : 2 millions USD, portant sur l'infrastructure
 - Mairie de Suresnes : 94 260 € correspondant à la valorisation du personnel de la ville de Suresnes mobilisé sur le projet en renforcement des capacités
- Budget des actions préliminaires au projet GIDE :
- Etudes de préféabilité et personnel en appui : 90 000 € cofinancement Suresnes - MAE
 - Réalisation du diagnostic institutionnel : 24 500 € cofinancement Suresnes - MAE

Institutions contactées pour les projets menés : AFD, Union Européenne



Réunion technique entre les équipes suresnoises et capoisées à la mairie du Cap Haïtien

© Ville de Suresnes